



Mercredi 12.03.14 | 47e année | No 8

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



## Du printemps et des hirondelles

Le retour des hirondelles ne fait pas encore le printemps – mais faisons de sorte que les hirondelles reviennent! Ainsi s'est dit une classe du collège de Serrières: les élèves se sont renseignés sur les conditions nécessaires à la vie de ces acrobates de l'air, le type de nichoirs, l'emplacement idéal, le calendrier de la pose et ils ont rédigé un petit guide. En même temps, ils ont construit une série de nids, l'idée étant d'offrir aux hirondelles une sorte d'hôtel où elles pourront prendre leurs quartiers, revenir chaque année et créer une colonie.

Comment trouver un bon emplacement pour les nichoirs? Les élèves ont demandé l'aide de la Ville en écrivant, chacun et chacune, une lettre en bonne et due forme.

Les nids seront fixés ces jours-ci sur une maison de Serrières. Ainsi les élèves pourront venir constater si les hirondelles adoptent le lieu. Avec les habitants, ils se réjouissent déjà de pouvoir observer les prouesses de ces volatiles.

Bravo à la maîtresse et aux enfants qui font venir les hirondelles, le printemps sera d'autant plus beau!

*Christine Gaillard  
Directrice de l'Éducation*



Les deux tubes des tunnels de Serrières sont désormais ouverts à la circulation.

# Tunnels de Serrières ouverts

Quelque 400 invités, dont la conseillère fédérale Doris Leuthard et des représentants des autorités cantonales et communales ont inauguré lundi matin le fameux « chaînon manquant » autoroutier. Après six ans de travaux, les tunnels de Serrières ont ouverts leurs voies au trafic en deux étapes, les 10 et 11 mars.

Les usagers de la route disposent désormais d'un tronçon autoroutier continu, d'une longueur de 36,5 km, couvrant l'entier du littoral, de Vaumarcus au Landeron. Le coût total des travaux s'élève à 175 millions de francs. La Confédération a pris en charge 88% du montant. Cette réalisation a pour but de réduire les nuisances sonores de la route pour offrir une

meilleure qualité de vie dans le quartier du bas de Serrières. C'est également une manière d'améliorer la sécurité et de drainer une partie importante du trafic dans le secteur.

L'ouverture des tunnels de Serrières s'est déroulée en deux étapes. Le tube nord en direction de Lausanne a ouvert au trafic lundi après-midi après l'inauguration officielle. La route cantonale, qui passe par-dessus la tranchée couverte de Serrières a été mise en service simultanément, mais uniquement en direction de Lausanne. Quant au tube sud en direction de Bienne, il a ouvert mardi matin à la circulation.

A l'ouest, le trafic y est séparé en deux: les véhicules qui transitent en direction de Bienne empruntent le tunnel de Serrières, alors que ceux qui

se rendent au centre-ville doivent sortir de l'autoroute pour circuler sur l'ancien tracé jusqu'à Serrières. Cette séparation est due à la construction du mur sud de la tranchée de Serrières. Les travaux, qui devraient durer environ deux mois, empêchent l'utilisation de la bretelle de sortie de Serrières pour les usagers circulant dans le tunnel. Les deux voies en direction de Bienne pourront ouvrir dès la fin de ces travaux.

Malgré l'ouverture des tunnels de Serrières au trafic, les travaux ne sont pas encore terminés. Les chantiers vont se déplacer vers les zones libérées par la circulation pour des travaux de génie civil. Ceux-ci devraient prendre fin en automne 2015. Ils seront suivis de divers aménagements paysagers, dont les plantations.



Les Amis de Suchard ont présenté jeudi dernier leur projet de réhabilitation du patrimoine Suchard à Serrières.



Le Quatuor Schumann donne samedi au Temple du Bas un double concert, pour petits et grands.



La chorale La Tarentelle se produit dimanche au Temple du Bas en faveur de la Fondation des Perce-Neige.



Groupement régional Neuchâtel - Jura

## CONFERENCE

### Investir dans le photovoltaïque à Neuchâtel

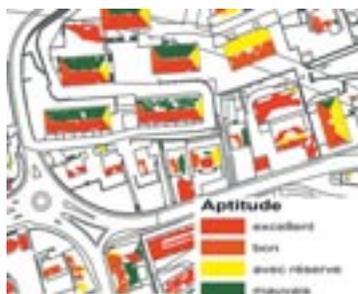
Le groupement régional Neuchâtel – Jura de la Société Suisse pour l'Energie Solaire, en collaboration avec la Ville de Neuchâtel, organise une conférence sur le solaire photovoltaïque.

**Lieu :** Haute Ecole Arc, Salle 320, 3<sup>e</sup> étage  
Espace de l'Europe 11, 2000 Neuchâtel  
**Date :** Jeudi 20 mars 2014, 19h30 – 22h00

#### Programme :

❖ Introduction	SSES Neuchâtel
❖ Ville de Neuchâtel : subside et cadastre solaire	Olivier Arni, président du Conseil communal Christian Trachsel, délégué à l'énergie
❖ Reprise de l'électricité solaire	Remigio Pian, sous-directeur Energies et Produits, Viteos SA
❖ Coopérative solaire Optima Solar	Alain Sandoz, président
❖ Questions et discussion	Tous

A Neuchâtel, ville lauréate du prix solaire 2013, d'excellentes conditions sont réunies pour investir dans le solaire. Le cumul d'un subside communal, d'une reprise de l'électricité à des conditions intéressantes par la société électrique locale Viteos SA ainsi que des déductions fiscales significatives permettent de réaliser des installations photovoltaïques avec un bon retour sur investissement. La soirée, organisée par le groupement régional de la SSES, a pour objectif de fournir au public intéressé les éléments clé pour entreprendre une démarche active visant à augmenter la production d'électricité renouvelable et ainsi contribuer au virage énergétique amorcé par la Confédération avec sa stratégie énergétique 2050.



**Dans ce numéro**

**A la découverte du classique**

La Société de Musique et les Concerts de Camille proposent depuis plusieurs années des concerts gratuits dédiés aux enfants en marge de leurs représentations du soir. Le prochain a lieu samedi au Temple du Bas, avec le Quatuor Schumann.

**Page 4**

**Un demi-siècle d'entraide**

Le Centre social protestant (CSP) section Neuchâtel marque cette année ses 50 ans au travers d'une quinzaine de manifestations qui permettront de mieux connaître l'institution.

**Page 8**

**Le CSP, acteur social majeur**

Malgré la difficulté de trouver un équilibre entre contraintes financières et demandes d'aide en hausse, le CSP Neuchâtel est devenu, en 50 ans, un acteur majeur du domaine social. Rencontre avec son président, Antoine Grandjean.

**Page 9**

**L'histoire de la famille Curie**



La physicienne française Hélène Langevin-Joliot, petite-fille de Pierre et Marie Curie, était de passage jeudi dernier à Neuchâtel. Invitée par l'association N'terractive, elle a rencontré 141 élèves neuchâtelois de 10 et 11<sup>e</sup> années. Entretien.

**Page 16**

**Prochaine parution**

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 19 mars.

**Les Amis de Suchard entendent créer une chocolaterie de démonstration au cœur du quartier de Serrières**



Les locaux de la rue Tivoli 7 accueillent depuis peu les ateliers Choco emotionS, animés par Catherine Margueron.

**Valoriser le patrimoine Suchard**

Sur invitation de l'association de quartier Serrières bouge! (AQSB), les Amis de Suchard ont présenté jeudi dernier leur projet de réhabilitation du patrimoine Suchard. Celui-ci prévoit entre autres d'aménager à Serrières une Maison du chocolat avec une véritable chocolaterie de démonstration. Pour le moment, Catherine Margueron et ses ateliers Choco emotionS sont installés à la rue de Tivoli 7 dans une ancienne cantine de l'usine Suchard. Il reste encore à trouver des locaux de manière à pérenniser l'implantation de la structure au cœur du vallon de Serrières. Une piste est à l'étude au numéro 1 de la rue de la Coquemène.

Depuis le début de l'année, Choco emotionS a un pied dans le quartier de Serrières. Les locaux, sis à la rue Tivoli 7, viennent d'être entièrement remis à neuf. « Nous avons déjà pu accueillir trois ateliers sur le thème du chocolat », a précisé Catherine Margueron, initiatrice du projet. Des discussions sont en cours avec la Ville de Neuchâtel pour l'acquisition de locaux, situés à la rue de la Coquemène 1. « Ce serait un rêve de trouver une place au cœur de Serrières pour créer une chocolaterie de démonstration, ainsi que des événements culturels liés au chocolat », a détaillé Jonathan Gretillat, membre du comité de l'association des Amis de Suchard.

**Maison du chocolat à Serrières**

Le projet de réhabilitation du patrimoine Suchard comporte de multiples facettes. L'Association des Amis de Suchard a vu le jour dans le but de promouvoir la mise en valeur du patrimoine de Suchard à Neuchâtel. Forte de 110 membres, elle soutient la création d'une Maison du chocolat au cœur de Serrières. Celle-ci accueillerait un atelier de production et de démonstration de la fabrication du chocolat. Sébastien Eckler, chef pâtissier d'un établissement doublement étoilé jusqu'il y a peu et ancien de la Maison Pierre Hermé à Paris, a accepté de se lancer dans l'aventure comme chocolatier. Par ailleurs, ce lieu dédié au chocolat comporterait aussi un espace d'exposition avec une rétrospective sur le parcours du chocolatier neuchâtelois, Philippe Suchard. La Maison du chocolat se profilerait à la fois comme point de vente et espace d'animations culturelles. « La chocolaterie nous permettrait de faire vivre le musée d'un point de vue financier », a ajouté Catherine Margueron.

**A la recherche des oreilles du lapin**

L'une des toutes premières réalisations de l'Association des Amis de Suchard est une brochure, qui propose une promenade dans le vallon de Serrières autour du patrimoine Suchard. Traduite en anglais et en allemand, elle est disponible auprès de l'Office du tourisme. Sous l'égide de Choco emotionS, Catherine Margue-

ron et son équipe ont également mis sur pied l'an dernier une chasse au trésor à l'occasion de la Semaine du goût. Dans le cadre des fêtes de Pâques, une nouvelle chasse « sur les traces des oreilles du lapin » aura lieu le long du même itinéraire dans le quartier de Serrières. Un dossier pédagogique permettra d'associer les écoles à cette activité. Les écoliers pourront enrichir leur français par des expressions comportant le mot « oreille ».

**Animations à venir**

En attendant d'obtenir des nouvelles concernant les locaux sis à la rue de la Coquemène, Catherine Margueron et son équipe ont de quoi faire. Du 1<sup>er</sup> au 8 novembre, un festival du chocolat se tiendra à Neuchâtel. Plusieurs animations sont à imaginer. « Il ne s'agira pas uniquement de dégustation de chocolat. Conférences, films, théâtre et lectures permettront notamment d'aborder les différentes facettes du chocolat », a expliqué Catherine Margueron. Organisée par la Ville de Neuchâtel et des artisans-confiseurs du centre-ville, cette manifestation n'a pas encore été baptisée. Un jeu-concours est lancé pour y remédier (voir page 13). Dans un horizon un peu plus lointain, les Amis de Suchard entendent également participer en 2015 aux événements mis sur pied pour célébrer l'année du patrimoine industrialisé. (ak)

**Renseignements sur [www.choco-emotions.ch](http://www.choco-emotions.ch)**

 Petits et grands pourront découvrir le Quatuor Schumann samedi au Temple du Bas

# Florilège pour les enfants

A l'instar du Quatuor Schumann samedi au Temple du Bas, la Société de Musique et les Concerts de Camille proposent depuis plusieurs années des concerts gratuits dédiés aux enfants. Une manière de leur faire découvrir musique et instruments.

«J'aimerais que les jeunes sachent que la musique classique est abordable pour tous.» Ces paroles raisonnent comme un cri du cœur dans la bouche de Sébastien Singer, président de la Société de musique de Neuchâtel (Socmus) et organisateur des Concerts de Camille. Ces deux entités proposent ainsi au minimum cinq concerts annuels gratuits dédiés aux enfants. Avec un succès certain, la barre des 200 entrées – parents compris – ayant déjà été franchie.

La Socmus accueille justement samedi le Quatuor Schumann au Temple du Bas. L'ensemble formé de Frédéric Angleraux (violon), Christoph Schiller (alto), François Guye (violoncelle) et



Le Quatuor Schumann offrira samedi un concert gratuit pour les enfants, avant d'interpréter Bridge, Fauré et Schumann. • Photo: sp

Christian Favre (piano) propose un concert commenté pour les enfants dès 18 heures. «Les enfants peuvent poser leurs questions, alors qu'avant,

on leur disait de se taire lorsque les musiciens commençaient à jouer», explique Sébastien Singer.

## Fraîcheur enfantine

Quant au programme, le président de la Société de musique se laisse surprendre. «Tous les artistes ont carte blanche: ils peuvent jouer des extraits comme présenter leurs instruments.» La spontanéité des enfants fait le reste: pourquoi le violoncelle a-t-il une grosse corde? Comment fonctionne un piano? Autant de questions qui trouvent réponses au gré des concerts. Alors que certains musiciens font monter le public sur scène pour présenter les instruments de plus près, d'autres le font chanter pour qu'il entende de lui-même la différence entre un ténor et une voix non travaillée. Assurément de belles rencontres. (thn)

«Le quatuor avec piano raconté aux enfants»: samedi 15 mars à 18 heures au Temple du Bas.

**Concert sans réservation gratuit pour les enfants (adultes: 5 francs). Quatuor Schumann: 20 heures. Réservations au 032 717 79 07 ou [billetterie@theatredupassage.ch](mailto:billetterie@theatredupassage.ch)**



## Fauré, Bridge et Schumann au programme

Dès 20 heures samedi au Temple du Bas, Sébastien Singer promet un moment magique, puisque le Quatuor Schumann interprétera trois pièces pour cordes et piano. «Ces quatre concertistes se connaissent de longue date et ont développé une complicité.»

Le public pourra ainsi apprécier leur interprétation de la *Fantaisie en fa dièse mineur* de Bridge. Celle-ci s'accommodera parfaitement avec le style de l'impressionniste français Gabriel Fauré et son *Quatuor en sol mineur op. 47*. La soirée s'achèvera en beauté avec le *Quatuor en mi bémol majeur op. 45* de Schumann.

«Ces trois pièces permettent d'entendre des couleurs différentes malgré une composition instrumentale similaire», annonce le président de la Société de musique. «Personne ne peut sortir d'un tel concert et dire qu'il s'est ennuyé tant ce sera varié!»

## Agenda culturel

### Galleries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (pl. Numa-Droz 3). Jusqu'à fin septembre, exposition «Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII<sup>e</sup> siècle». Ouvert lu-ve de 8h à 20h, sa de 8h à 17h.

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Dans le cadre de l'exposition (jusqu'au 31 août) «Argent, jeux, enjeux»:

Dimanche 16 mars, 15h, visite théâtralisée, «Heurs et malheurs» de Jean François Liévin, avec Matthieu Béguelin.

Mardi 18 mars, 12h15, visite-confrontation «L'Enfer et le Paradis promis au joueur dans les campagnes publicitaires: qui gagne cette guerre des pubs?», avec Valérie Wenger Pheulpin et Isabella Liggi Asperoni.

Mercredi 19 mars, de 14h à 16h, l'atelier des musées organise dans le cadre des ateliers du mercredi, l'événement «Lance ton dé!», destiné aux enfants de 7 à 10 ans. Sur inscription. Renseignements: [www.atelier-des-musees.ch](http://www.atelier-des-musees.ch).

Jeudi 20 mars, 18h30, conférence «Le hasard: arrive-t-il toujours par hasard?» par Enrico Maria Stadlerini.

**Galleries de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 14h à 16h ou sur rendez-vous. Entrée libre

sauf mardis du musée et expositions temporaires.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public. Le Café (accès par le musée) est ouvert au public du lundi au vendredi, de 10h à 17h et accueille de nombreux événements liés à l'exposition «Imagine Japan» consacrée au Japon. Jeudi 13 mars, 20h15, conférence «L'écriture du Divin» de Daniel Lévine.

**Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 juin, exposition «Donne la patte! Entre chien et loup». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

**Centre Dürrenmatt** (Pertuis-du-Sault 74). Fermeture exceptionnelle du 10 au 28 mars.

**Galerie Ditesheim** (rue du Château 8), du 9 mars au 27 avril 2014, exposition «Résonances – Photographies» de Béatrice Helg. Ouvert ma-ve de 14h à 18h, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h. **Galerie Quint-Essences** (rue du Neubourg 20), jusqu'au 20 mars, prolongation de l'exposition «Afric-Art» de Mouhamed et Alioune Sec et Djiby Diakhate.

**Jardin botanique** (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 23 mars, exposition «Berlettes et pipolets». Ouvert ma-di de 13h à 18h.

### Divers

**Théâtre Tumulte** (rue Erhard-Borel 13), la Comédie de Serrières présente «Mariages en péril», jusqu'au 16 mars 2014.



**L'actualité culturelle**

**Spectacle musical au Théâtre du Concert**

Le Théâtre du Concert présente le spectacle «Mais où est donc... Quixotte», les 14, 15 et 16 mars. Ce spectacle musical est un hommage à la fantaisie et au pouvoir galvaniseur de l'imaginaire de notre anti-héro, Don Quixotte. Les objectifs quotidiens nous embarquent ailleurs, les personnages communs se révèlent chevaliers ou bouffons, et la vieillesse devient l'âge de tous les possibles. Musique, danse, théâtre et marionnettes façonnent cet étrange Quixotte! **Théâtre du Concert, Hôtel-de-Ville 4, vendredi 14 et samedi 15 mars à 20h30, dimanche 16 mars à 17 heures. Renseignements: www.julienmonti.com**

**La « Vie parisienne » au Passage**

Le Théâtre du Passage présente la nouvelle création de L'avant-scène

opéra, qui s'attaque pour l'occasion à l'opérette de Jacques Offenbach «La Vie parisienne». Cette œuvre, vive et colorée, permet à la compagnie de mettre en évidence ses multiples facettes. Une distribution comportant de très nombreux solistes, dont Leana Durney et Davide Autieri comme têtes d'affiche. L'importance des chœurs souligne les qualités vocales et scéniques de L'avant-scène opéra et de ses juniors, accompagnés par son orchestre dirigé par Sylvain Jaccard, dans une mise en scène de Christiane Georgi. La Vie parisienne, voilà ce que veut découvrir un Baron suédois qui débarque dans la capitale, il pourra compter sur l'aide pas vraiment désintéressée, de deux jeunes dandys: Bobinet et Gardefeu, tous deux amoureux de Métella, une célèbre courtisane parisienne. Des guides improvisés, un Grand Hôtel qui n'en n'est pas un, des dîners improbables, des domestiques qui jouent à la haute société parisienne,



un Brésilien que l'on ne présente plus, des rencontres fortuites, des jalousies et des tromperies. Satire de la société, La Vie parisienne reste très actuelle dans son discours qui traite les puissants avec ironie. Histoire de mœurs et d'amour, cette œuvre est marquée d'une profonde dimension poétique. **Théâtre du Passage, Passage Max-de-Meuron 4, vendredi 14 mars, samedi 15 mars à 20 heures, dimanche 16 mars, à 17 heures. Renseignements et réservations: 032 717 79 07, www.theatredupassage.ch.**

**Exposition d'Emir Esh Sehanovic au CAN**

Le CAN vous invite à découvrir jusqu'au 23 mars 2014 la première exposition personnelle en Suisse de l'artiste bosniaque Emir Esh Sehanovic «Prenez trois respirations». Il nous emmène à la découverte de l'étrange et de l'occultisme, avec des œuvres qui tournent autour des pratiques de guérison païennes dites «salijevejanje strave», très répandues en Bosnie. L'artiste a expérimenté divers mélanges entre motifs traditionnels, tissus issus de sa propre création et divers utensiles utilisés par les guérisseurs. Pour un résultat qui propose des œuvres en trois dimensions naviguant entre textile, collage et sculpture. **Centre d'Art Neuchâtel, Rue des Moulins 37. Renseignements: 032 724 01 60, www.can.ch**

**La chorale La Tarentelle se produit dimanche 16 mars au Temple du Bas**

**« Innovant et surprenant »**

La Société chorale de Savagnier, La Tarentelle, se produira dimanche 16 mars à 17 heures au Temple du Bas en faveur de la Fondation des Perce-Neige. Sous la direction de David Lack, cinquante-cinq choristes accompagnés d'un orchestre de musiciens interpréteront un répertoire puisé dans la chanson helvétique actuelle. Un spectacle qui se veut à la fois innovant et surprenant!

«La spécificité de ce concert réside dans son aspect visuel. On s'est entouré de techniciens pour la lumière. Différents choristes ont créé des décors et des costumes. Un chœur se doit d'être vivant. Nous attachons une attention toute particulière à la mise en scène et aux déplacements», détaille David Lack, chef de la chorale.

Sur scène, les choristes seront accompagnés d'un orchestre composé de cinq musiciens. De Stephan Eicher à Stress en passant par un peu de yodel, les choristes revisiteront des chansons à tendance moderne et pop rock avec quelques clins d'œil au traditionnel. Ce programme 100% «swiss made» a nécessité un important travail d'arrangement musical. «Il n'existait absolument rien, il a fallu tout faire», précise le chef de chœur. Les arrange-



Les 55 choristes de la Tarentelle donneront un concert «swiss made» dimanche 16 mars au Temple du Bas. • Photo: Tarentelle

ments vocaux et instrumentaux sont respectivement signés par David Lack et Cédric Liardet.

**Trouver des occasions**

La Tarentelle prépare chaque année un nouveau concert, qui est présenté au mois de novembre à Savagnier. «Au vu du nombre d'heures de travail, c'est frustrant pour les choristes de ne donner un spectacle qu'à une ou deux reprises. C'est pourquoi, j'essaie de trouver d'autres occasions», note Eddy Blandenier, président de la chorale. Les chanteurs reprennent dimanche leur

spectacle annuel au bénéfice de la Fondation des Perce-Neige. «A l'heure actuelle, la recherche de fonds prend de l'ampleur. Ce concert nous donnera l'opportunité d'entreprendre des travaux de rénovation pour notre bassin thérapeutique des Hauts-Geneveys», relève Vincent Martinez, directeur de la Fondation des Perce-Neige. (ak)

**Concert «Swiss made» de La Tarentelle: dimanche 16 mars à 17 heures au Temple du Bas. Entrée libre, pas de réservation. Collecte en faveur de la Fondation des Perce-Neige.**

Chronique culturelle



**Paintball**

Spectacle étrange pour ne pas dire totalement déjanté cette fin de semaine dans la grande salle de la Case à chocs transformée en cour de ferme propre à la pratique du paintball! Que fait-on le dimanche après-midi pour ne pas s'ennuyer comme un rat mort? D'aucuns vont au concert ou au spectacle. Certains pratiquent leur hobby ou font du sport. D'autres enfin jouent à la guerre et se tirent dessus avec des billes de peinture propulsées à 300 km/h par des flingues à air comprimé. C'est le passe-temps préféré de François Karlen et Frédéric Ozier de la cie ad.apte qui se dégomment sur fond de rock métal et sous le regard d'un arbitre protégé comme un joueur de football américain perché sur une chaise de tennis (en fait le metteur en scène Philippe Soltermann). Planqués derrière des paravents, les spectateurs assistent à un violent combat précédé d'interrogations philosophiques de l'un des gladiateurs (qui veut tout arrêter) et suivi de son enterrement de première sous un tas de copeaux puisqu'il a perdu la partie. Le tout «avec le temps va, tout s'en va» de Léo Ferré. A vous donner la chaire de poule... Et pourquoi pas le paintball tant qu'à s'emmm... le dimanche après-midi?

Patrice Neuenschwander



## Aux riverains de la ligne Berne-Neuchâtel

### Avis de travaux durant la nuit

Travaux de meulage de la voie / Travaux de bourrage de la voie / Coupe des arbres dans le profil d'espace libre, avec une rampe hydraulique

Sur le tronçon Berne - Neuchâtel

Les nuits du lundi au samedi, 17 jusqu'au 22 mars 2014  
entre 20h00 et 06h00

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercie de leur compréhension.

#### BLS SA

Infrastructure installations  
District de la voie Mittelland



Écoute et discrétion au service des familles

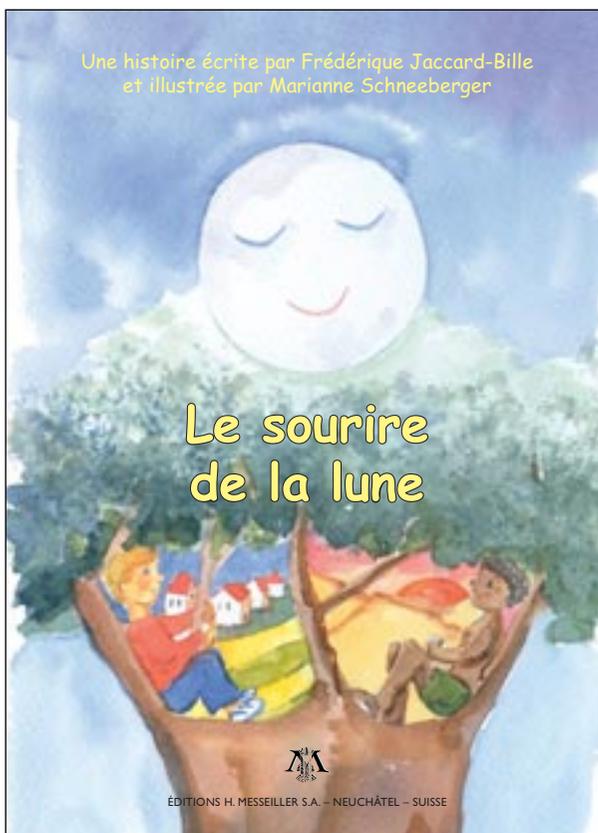
Prévoyance funéraire

**Tél. 032 721 19 31**

24 h sur 24

Seyon 5  
Case postale 50  
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch  
www.pf-ghielmetti.ch



## Le sourire de la lune

C'est une histoire où deux enfants rêvent chacun du pays de l'autre. Grâce à la lune, qui est la même de tous les coins du monde et qui leur sourit, ils vont pouvoir se rencontrer et vivre leur rêve. En écrivant ce conte poétique, Frédérique Jaccard-Bille, musicienne, voulait jouer avec les mots comme d'une musique qui traverse le temps et l'espace pour relier les hommes entre eux. A l'image des contes. Les aquarelles de Marianne Schneeberger ont trouvé le ton juste pour illustrer ce voyage.

Format : 14,8 x 21 cm – 32 pages

Prix de vente : CHF 18.- / frais de port en sus

### Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer ..... exemplaire(s) de l'ouvrage  
(CHF 18.- / frais de port en sus)

Nom / prénom: .....

Adresse: .....

Code postal / Localité: .....

Date: ..... Signature: .....

Talon à affranchir et à renvoyer à:

Boutique-Atelier Aquarelle à la carte, Marianne Schneeberger  
Rte de Neuchâtel 20, 2088 Cressier

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:  
marianne.creations@net2000.ch

Le clin d'œil du délégué à l'énergie

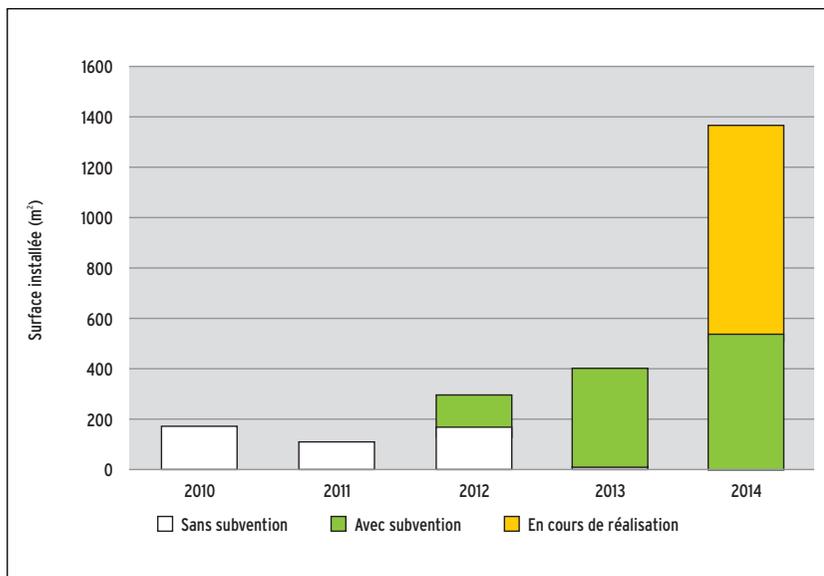
# Neuchâtel, le pays du photovoltaïque



Christian Trchsel

Depuis octobre 2012, la Ville de Neuchâtel offre un soutien financier à tout propriétaire désirant réaliser une installation solaire photovoltaïque sur le toit de son bâtiment. Pour ce faire, un fonds spécial de subventionnement a été doté de un million de francs. Après une année et demi d'existence, un tiers de ce fonds a été sollicité avec la réalisation de 25 nouvelles installations, pour une surface totale de près de 2000 m<sup>2</sup> de cellules solaires.

L'évolution de l'implantation de petites centrales solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal est réjouissante. Avant la campagne de promotion de la Ville, on comptait environ trois nouvelles installations de ce type par année d'une surface de 50 m<sup>2</sup> chacune. Après un doublement de ce chiffre en 2013, l'année 2014 à peine commencée a déjà vu la mise en service de 540 m<sup>2</sup> de cellules solaires



La création du fonds de subventionnement des installations solaires photovoltaïques à fin 2012 en Ville de Neuchâtel a permis d'accélérer de manière réjouissante l'implantation de ce type d'installation.

alors que plus de 800 m<sup>2</sup> sont en cours de montage!

Et il faut le rappeler: à Neuchâtel, ville lauréate du prix solaire 2013, d'excellentes conditions sont réunies pour investir dans le solaire. Le cumul du subside communal, d'une reprise de l'électricité à des conditions intéressantes par Viteos SA ainsi que des

déductions fiscales significatives permettent de réaliser des installations photovoltaïques avec un bon retour sur investissement. Et l'enjeu est considérable: le cadastre solaire établi par la Ville de Neuchâtel (librement accessible sur internet à l'adresse <http://sitn.ne.ch/theme/energie>) démontre que l'équipement en cellules

solaires des seules toitures idéalement orientées permettrait de couvrir environ 30% des besoins totaux en électricité de l'ensemble du territoire communal, besoins des ménages, de l'industrie, des arts et métiers, des services et des transports.

Le groupement régional de la SSES, la Société Suisse pour l'Energie Solaire, organise le jeudi 20 mars prochain à Neuchâtel une conférence publique ouverte à tous intitulée «Investir dans le photovoltaïque à Neuchâtel» (voir programme détaillé en p. 2). Une excellente occasion d'obtenir toutes les informations utiles pour entreprendre une démarche dans ce domaine d'avenir.

C.T.



[www.neuchatel-energie.ch](http://www.neuchatel-energie.ch)

## La Ville jeune

**Midnight jeuNE**, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

**Case à chocs**, vendredi 14 mars, dès 21h, concert du groupe de rock *The Rambling Wheels*. A l'affiche, plusieurs groupes figurent: *The Animen*, *Chic* & *The Tramp* et *The Legists*.



**Football Corporatif Terrain des Charmettes**  
Lundi 17 mars à 20h15, Chicken – la Gondola, Groupe A

**Football Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot**  
Vendredi 14 mars à 20h15, Bosna Cernier – Fontainemelon, Amical  
Samedi 15 mars de 9h à 14h, Tournoi sélection M13 féminine  
A 15h ASI Audax I – Franches-Montagnes, amical  
A 17h30, Xamax FCS II – Ticino, amical  
A 20h, Espagnol – équipe inconnue, amical

Dimanche 16 mars à 11h, Xamax FCS-Audax – équipe inconnue, amical  
A 14h, Xamax FCS Inter A – FC Marly, Inter A  
A 16h, FC Neuchâtel City – équipe inconnue, amical

Mercredi 19 mars à 20h15, ASI Audax I – Vully, amical

**Terrain de Pierre-à-Bot naturel**  
Mercredi 19 mars à 18h, Xamax FCS B1 – Xamax FCS B2, amical  
A 20h15, Xamax FCS II – Cortailod, amical

**Terrain du Chanet 1**  
Vendredi 14 mars à 20h, FC Unine – FC Coffrane, amical

Samedi 15 mars, à 14h30, Xamax M14 – Team Jura, M14  
**Stade de la Maladière**  
Vendredi 14 mars à 20h15, FC haute-Sorne – FC la Courtine, amical  
Samedi 15 mars à 12h, Xamax FCS M17 – FC Zürich, M-17  
A 14h30, Xamax FCS M15 – Team Jura, M-15  
A 17h30, FC Tavannes/Tramelan III – FC Tavannes/Tramelan B, amical

Dimanche 16 mars à 11h, Xamax Féminine – Lausanne, amical  
A 14h, Helvetia – Lignières, amical

**Volleyball Maladière, Halle B, Salle 4**  
Samedi 15 mars à 14h, NUC II – Colombir Volley I, F-M17  
A 16h30, NUC III – VBC La Chaux-de-Fonds, F-M17  
**Halle de la Riveraine**  
Dimanche 16 mars à 14h30, NUC – Zürich Unterland, LNB

**Basketball Halle de la Riveraine**  
Samedi 15 mars à 11h, MJ Basket Neuchâtel – Elfic, U14-F  
A 13h, MJ Basket Neuchâtel – Versoix, U16-M

**Handball Halle de la Riveraine**  
Vendredi 14 mars à 21h, HBC Neuchâtel – HC Servette, M19-F  
Samedi 15 mars à 16h30, HBC Neuchâtel – HBC Vallée de Joux, M15-G

## La Ville sportive

**Neuchâtel-Gym (groupe enfantine)**  
Leçons tous les jeudis (hors période de vacances scolaires): enfants de 4 à 7 ans de 17h30 à 18h30 au Collège de la Promenade. Contacter la monitrice: 032 724 77 07.



Le CSP propose depuis un demi-siècle déjà des prestations d'entraide dans le canton de Neuchâtel

# Des festivités pour 50 ans d'entraide

L'antenne neuchâteloise du Centre social protestant (CSP) marque cette année ses 50 ans au travers d'une quinzaine de manifestations. Présentation de ses activités et du programme des festivités.

Un demi-siècle d'aide à son prochain. Telle est l'honorable marque que célèbre cette année le Centre social protestant (CSP) dans le canton de Neuchâtel. Avec à la clé une quinzaine de manifestations sur l'ensemble de l'année. Des événements qui permettront de connaître un peu mieux les différentes prestations de cette association devenue incontournable dans le secteur social.

Fondé en 1954 à Genève, le CSP s'est progressivement étendu en Romandie. La structure neuchâteloise a ainsi vu le jour en 1964, et n'a depuis cessé de se développer. «Nos différents secteurs d'activité se sont construits d'après les constats que nous faisons sur le terrain. Aujourd'hui, nous sommes arrivés à une

offre de prestations cohérentes et complémentaires», observe Pierre Borer, directeur du CSP Neuchâtel. Celui-ci remarque que les demandes d'aide augmentent et viennent de différentes classes sociales, en fonction aussi des différentes aides développées.

## Six domaines d'intervention

Fort d'un budget annuel de 3,5 millions de francs, de 42 collaborateurs et d'une septantaine de bénévoles, le CSP est actuellement actif sur six axes. Le secteur social polyvalent compte 80% de demandes liées aux problématiques de gestion du budget, calcule Pierre Borer. «Il y a quelques années, nous avons constaté beaucoup de surendettement chez les 30-35 ans. Depuis six ans, le programme *Ficelles du budget* propose des ateliers aux écoles, pour montrer aux jeunes comment faire attention.» Quelque 1'100 jeunes bénéficient ainsi chaque année de ce programme. «La prévention sera toujours bénéficiaire pour la

collectivité publique.»

Plusieurs services, de l'insertion socioprofessionnelle aux conseils juridiques, sont également proposés aux réfugiés et requérants d'asile. Des conseils juridiques dont peuvent également bénéficier tout un chacun auprès de deux avocats-conseils. «Les démarches administratives deviennent de plus en plus complexes pour les personnes qui rencontrent des difficultés – que ce soit au niveau des assurances-maladies, des impôts ou encore de l'aide sociale», souligne Pierre Borer.

Les couples en difficulté peuvent également trouver du soutien. «Il s'agit vraiment d'une approche sociale qui permet d'amener des réflexions, le dialogue», prolonge Pierre Borer.

Le centre de La Joliette, à Boudevilliers, vise lui l'insertion socioprofessionnelle par différents ateliers, sur mandat de l'Etat. Enfin, le service de ramassage permet au CSP de collecter, lors de déménagements notamment, des objets inutilisés qu'il peut ensuite revendre. «Cela permet d'offrir du bon matériel à très bon marché pour tous, d'avoir une réflexion écologique avec le seconde main, et de financer les autres activités du CSP.»

Ces différentes prestations devenues centrales dans le domaine de l'action sociale n'en demeurent pas moins soumises à la question de leur financement (voir interview ci-dessous).

## Des activités en fanfare

Afin de célébrer ce demi-siècle de développement, le CSP a prévu une série de manifestations en 2014. «Nous voulons nous insérer à des événements qui existent déjà pour avoir plus de visibilité», expose Pierre Borer.

En ville de Neuchâtel, des ateliers de prévention à l'endettement auront lieu le 30 avril au Musée d'art et d'histoire. Un clin d'œil à l'exposition «Argent, jeux, enjeux» lors de la journée romande de prévention de l'endettement.

Le 13 septembre, dans le cadre des festivités du Bicentenaire du canton, le CSP animera un stand au Marché de l'Univers aux côtés des communautés confédérales et étrangères.

La «party officielle» se tiendra quant à elle le 8 novembre à la Case à chocs, en compagnie notamment des autorités. Un défilé de mode «seconde main» est notamment prévu, avec uniquement des habits et accessoires vendus dans les boutiques du CSP. Le tout sera suivi d'une soirée vintage.

Enfin, le Temple du Bas accueille le 21 décembre culte alternatif et original. (thn)



## Les événements à Neuchâtel

**30 avril:** Les jeunes et les dettes, Musée d'art et d'histoire.

**13 septembre:** Bicentenaire du canton, Temple du Bas.

**8 novembre:** Party officielle, Case à chocs.

**21 décembre:** Thomasmesse, Temple du Bas.

Programme complet sur [www.csp.ch/ne/actualites](http://www.csp.ch/ne/actualites)

Antoine Grandjean espère pouvoir maintenir des prestations de qualité au sein du CSP.



Le Centre social protestant reste dépen

## « Le CSP aid

Le Centre social protestant (CSP) célèbre en 2014 ses 50 ans de présence dans le canton (voir l'article ci-dessus). Malgré la difficulté de trouver un équilibre entre un carcan financier et des demandes d'aide en hausse, l'institution est devenue un acteur majeur du domaine social. Bilan de son action et projection vers l'avenir avec son président, l'ancien conseiller communal Antoine Grandjean.

## Quelle importance le CSP a-t-il pris dans le domaine social en 50 ans d'existence ?

Un chiffre prouve que le CSP est devenu un acteur central dont l'utilité n'est plus à démontrer: nous aidons environ 2'500 foyers chaque année dans le canton, ce qui représente 3% des foyers neuchâtelois. Il y a une tendance à la hausse, très liée à la situation économique et sociale du canton. Mais plus le CSP compte de



Le CSP a pu développer des compétences propres en 50 ans d'existence, comme l'atelier Echelle visant à l'intégration professionnelle des réfugiés.

dant des dons pour poursuivre son action d'entraide

## « Le 3% des foyers neuchâtelois »

bénéficiaires, plus il rencontre de difficultés financières. Nous sommes obligés de nous concentrer sur certaines prestations. Nous ne pouvons ainsi actuellement pas en ouvrir une nouvelle si elle n'est pas financée. Ou alors il faut renoncer à un autre service.

### **Le CSP cherchera davantage de partenaires auprès des entreprises en 2014. Pourquoi?**

Le CSP se retrouve chaque année avec un déficit structurel de 300'000 à 450'000 francs. Cela provient de la hausse des demandes de prestation, et de la réduction de la participation financière de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise (EREN). Cette perte était supportée grâce à un fond de réserves provenant de legs, fond qui court à l'épuisement. Nous sommes donc obligés de prendre des mesures. Nous avons aujourd'hui une base

importante de soutiens privés, mais il y a encore un certain potentiel auprès des entreprises. Philip Morris nous soutient beaucoup, mais nous devons en chercher d'autres.

### **Dans quel but le CSP souhaite-t-il devenir à moyen terme une fondation de droit privé?**

Nous sommes dans une situation particulière: tout le monde connaît le CSP mais il n'a pas de personnalité juridique, c'est une branche de l'EREN. Cela pose divers problèmes de gouvernance et la question de la transparence nous paraissait importante. Les particuliers qui travaillent avec nous connaissent la situation, qui peut être ambiguë pour les nouveaux. De plus, le CSP a pris une proportion considérable avec 40 collaborateurs.

Cette évolution ne va pas détériorer nos rapports avec l'EREN. Il est important que ces liens restent malgré

le changement de statut juridique, c'est une question d'esprit: les valeurs du CSP lui ont été transmises par l'EREN.

### **Quel est le rôle spécifique du CSP en matière sociale, en regard de celui de l'Etat?**

Nous avons de très bonnes relations avec les collectivités publiques. Nous recevons ainsi de leur part des subventions ainsi qu'un financement de certaines prestations. Nous agissons en complément des services sociaux publics: nos prestations sont complémentaires pour les cas qui ne rentrent pas dans le cadre légal qui définit l'action de l'Etat. Seules les institutions privées peuvent intervenir dans certaines situations. Il n'y a ainsi pas de « concurrence » – ce serait un comble – mais une collaboration très étroite. Nos services permettent aux collectivités publiques de fournir

des prestations à un coût probablement moins élevé qu'une administration.

### **Comment se présente l'avenir du CSP après ce premier demi-siècle d'existence?**

Il sera très largement défini par notre carcan financier, qui détermine les prestations que nous sommes capables de fournir. Nous avons fait beaucoup de restructurations pour rechercher l'efficacité, mais nous sommes aujourd'hui à une limite. À l'avenir, soit nous arrivons à adapter nos ressources aux besoins, soit il faudra limiter les prestations en fonction des ressources. La santé financière du CSP est le meilleur gage d'avenir.

Avec 100'000 francs de déficit au budget 2014, nous voyons gentiment le bout du tunnel, nos efforts paient sans casser la qualité des prestations. (thn)

# Les groupes s'expriment



Le groupe PLR a déposé une interpellation demandant au Conseil communal des précisions quant à l'éclairage public. • Photo: archives

## Groupe PLR Neuchâtel trop éclairée?

**Alexandre Brodard:** Selon une enquête du WWF dont les résultats ont été publiés récemment, Neuchâtel serait la ville suisse de plus de 30'000 habitants qui consommerait le plus d'électricité au kilomètre pour son éclairage public (27,5 MWh par km et par an). Sa consommation serait environ 50% au-dessus de la moyenne (18 MWh) et trois fois plus élevée que celle de la ville de St-Gall, la plus économe en la matière (8,5 MWh).

Si les résultats de cette étude devaient s'avérer exacts et qu'il ne devait pas y avoir d'explication raisonnable à cette situation, notre groupe ne pourrait s'en contenter. En effet, cela serait insatisfaisant aussi bien sur le plan écologique (surconsommation, pollution lumineuse, etc.) que sur le plan économique (prix du courant), deux éléments auxquels le PLR est sensible. Cela serait en outre d'autant plus aberrant que notre ville bénéficie du label « Cité de l'énergie »!

Afin d'en savoir plus et de pouvoir nous déterminer sur une base sûre, nous avons ainsi déposé une interpellation demandant des précisions en la matière au Conseil communal. En

particulier, nous souhaitons savoir si ces résultats sont exacts, comment ils se justifient et si des mesures sont actuellement prises pour inverser cet état de fait. Cela sera aussi l'occasion pour le Conseil communal de nous présenter sa politique en la matière, dans l'espoir qu'il saura nous éclairer, voir nous illuminer sans trop de courant.

Loin de nous évidemment l'idée de remettre en cause l'effort effectué ces dernières années dans les décorations lumineuses du centre-ville en période de fête. Celui-ci est ponctuel et parfaitement justifié pour l'embellir et pour que règne la magie de Noël. C'est bien plus dans la consommation ordinaire que nous verrions éventuellement des moyens de nous améliorer, par exemple par l'utilisation de types d'ampoules ou de lampes à basse consommation.

## Groupe socialiste Participez!

**Grégoire Oguey:** Depuis vendredi dernier, l'exposition « Centre et rives » présente des projets de réaménagement urbanistique des rives et du centre de notre ville. C'est le fruit d'années de travail, d'investissement de vos autorités, et d'études de spécia-

listes en tout genre. La Commission « Ports et rives » du Conseil général a été étroitement associée à ces travaux et a déjà pu y apporter des correctifs, des compléments, ou simplement montrer son enthousiasme. La balle est maintenant dans le camp des citoyens, alors n'hésitez plus: poussez la porte du Musée d'art et d'histoire et laissez-vous porter par le projet Ring et par une nouvelle vision de Neuchâtel!

Pensez à vos pauvres pieds qui remercieront longtemps encore les petits pontons en bois qui permettront de passer, sans marcher sur de douloureux galets, de la vaste plage de sable au lac pour vous rafraîchir. L'automne venu, prenez une tasse de chocolat chaud, douillettement installés dans le nouveau restaurant avec vue sur les Alpes. Puis sous les flocons de l'hiver, courez après vos bambins dans la neige qui aura recouvert une surface de détente infiniment plus grande qu'aujourd'hui. Enfin, au printemps, allez refaire votre garde-robe dans le nouveau grand magasin qui marquera à la fois une nouvelle entrée du centre-ville et son renouveau.

Bien sûr, c'est encore un rêve architectural et urbanistique. Mais pour que ce rêve devienne réalité, sous une forme ou sous une autre, expri-

mez-vous! Remplissez les questionnaires à la sortie de l'exposition, participez aux soirées de débats, portez-y vos inquiétudes, vos questions, vos idées, votre exaltation. La synthèse de vos avis sera un élément majeur pour adapter les projets et pour indiquer la voie à suivre au Conseil général.

## Groupe PopVertsSol Crêt-Taconnet, quelle mobilité pour l'avenir?

**Catherine Loetscher Schneider:** La ville achève un projet ambitieux de développer à proximité de la gare un pôle technologique, avec par exemple Microcity et le CSEM. Les personnes qui y travaillent sont incitées à utiliser les transports publics. Mais entre la gare et les divers bâtiments liés à la technologie, à l'éducation (CPLN, faculté des lettres), à l'hôpital, au centre commercial de La Maladière, etc, il y a la rue du Crêt-Taconnet, une rue

étroite qui a été mise en sens unique en 2009 pour permettre aux camions de monter afin de réaliser un autre grand projet, le chantier du Trans - Europe, sur le plateau de la gare. Maintenant que cette phase est elle aussi terminée, au moins pour un moment, il est temps de supprimer l'interdiction qui est faite aux cyclistes de descendre sur leur vélo la rue du Crêt-Taconnet, en limitant la largeur des véhicules qui montent afin de pouvoir dégager un espace de piste cyclable. Les véhicules d'urgence, munis de sirènes, même larges, pourraient évidemment passer en tout temps. Avertis du danger les cyclistes s'arrêteront pour les laisser passer, avec le même civisme que celui des piétons et des automobilistes, c'est-à-dire contrasté selon les personnes... Nous en avons également profité pour demander à quand la construction de l'escalier pour descendre sur le rond-point de Gibraltar depuis l'extrémité est de la plate-forme de la gare, la passerelle du Millénaire n'étant utile que pour celles et ceux qui vont sur la colline du Mail, mais pas pour les personnes qui souhaitent se rendre en direction du lac. Un petit escalier serait fort utile aux piétons à cet endroit. Le printemps est de retour, vive la marche et le vélo au grand air!

A propos...



## Et que ça saute!

C'est une expression que l'on utilise généralement en fin d'année... Mais pourquoi pas le 11 mars, tant ce jour s'y prête bien. Planification réussie? Certes non. Volonté institutionnelle? Sûrement pas. Hasard du calendrier? Bien évidemment. Quelques faits.

Le 11 mars 1993, le Neuchâtelois Francis Matthey se voit contraint de refuser son élection au Conseil fédéral, faute de soutien partisan. Une décision qui fait sauter, ma foi, une procédure jusque-là bien huilée. Remise en cause, doutes.

Le 11 mars 2011 restera une terrible tragédie pour les japonais de Fukushima, mais aussi pour le monde. C'est en effet ce jour-là qu'un séisme conjugué à un tsunami dévastateur a fait sauter toutes les certitudes avancées dans un domaine particulièrement controversé. Remise en cause, doutes.

Et les Neuchâtelois ne sont pas en reste. Ils bénéficient, enfin, depuis ce 11 mars 2014 d'une liaison autoroutière reliant sans interruption les frontières vaudoises et bernoises. La ténacité a fait sauter le dernier maillon, faible dit-on, d'un réseau routier qui peine à être reconnu sur le plan fédéral. Remise en cause, doutes.

Mais demain est un autre jour...

Rémy Voirol

## Midi Tonus

### Programme printemps 2014

Le Service cantonal des sports, en collaboration avec des partenaires des différents districts en lien avec les milieux sportifs du canton de Neuchâtel, encourage ses citoyens à bouger durant la pause de midi au travers du programme

**Midi Tonus,  
du 17 mars au 30 juin 2014.**

Durant trois mois (12 séances) pour un prix modique de 70 francs, Midi Tonus offre à la population le loisir de découvrir entre autres le tai chi chuan, la zumba ou encore l'escrime.

Pour découvrir la totalité des activités proposées et dispensées près de son lieu de travail ou de vie, ou pour obtenir de plus amples renseignements ou inscriptions au programme: Neuchâtel, région du Littoral, Service des sports, tél. 032 717 77 99, [www.lessports.ch](http://www.lessports.ch), courriel: [ecolesdusport@ne.ch](mailto:ecolesdusport@ne.ch)

# La Ville officielle

## Offre d'emploi

La Direction de la Culture, des Sports et du Tourisme met au concours le poste de

## chargé-e de projets à 80%

Rattaché-e directement au Conseiller communal, vous assurez les missions principales suivantes:

- pilotage de projets transversaux aux sections de la Culture, Sports et Tourisme;
- conseil stratégique et soutien à la direction;
- collaboration avec les délégués pour la mise en œuvre de projets stratégiques du programme politique;
- rédaction de rapports à l'attention du Conseil communal et du Conseil général.

Au bénéfice d'une formation supérieure, niveau master (Université ou HES), complétée par une expérience pratique de base dans une fonction comparable, vous disposez d'une grande capacité d'analyse et de synthèse ainsi que d'une facilité de rédaction et d'organisation. Au bénéfice d'une grande expérience dans la dynamique de groupes et le pilotage de projets multidisciplinaires, vous souhaitez contribuer, par votre engagement, au développement ainsi qu'au rayonnement de la Ville de Neuchâtel.

Si cette offre vous concerne, nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photographie, copie des diplômes et certificats), jusqu'au **vendredi 21 mars 2014** à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel  
Service des Ressources Humaines  
Faubourg de l'Hôpital 4  
2000 Neuchâtel

Entrée en fonction: de suite ou à convenir.

## Places de parc

Le Service des bâtiments et du logement loue **des places de parc:**

<b>Pierre-à-Bot 30/32:</b>	parking couvert	CHF 105.- par mois
	parking extérieur	CHF 50.- par mois
<b>Pierre-à-Bot 91:</b>	parking extérieur	CHF 40.- par mois
<b>Battieux 22:</b>	parking ouvert	CHF 50.- par mois
<b>Trois-Portes 45:</b>	parking ouvert	CHF 70.- par mois
<b>Fahys 93:</b>	parking couvert	CHF 100.- par mois
<b>Verger-Rond/Pavés 74</b>	parking couvert	CHF 110.- par mois

### Renseignements complémentaires:

Service des bâtiments et du logement, faubourg du Lac 3, 2000 Neuchâtel, tél. 032 717 76 70.

## Langue en folies

La 19<sup>e</sup> édition de la Semaine de la langue française et de la francophonie est placée sous le thème de la folie.

A cette occasion, une centaine d'événements culturels sont proposés du 14 au 24 mars dans 26 villes de Suisse, dont celle de Neuchâtel.

Douze manifestations se dérouleront en ville de Neuchâtel. Les événements principaux seront organisés selon l'agenda suivant:

### Musée d'ethnographie

**Samedi 15 mars, de 13h30-17h30**, après-midi de réflexion sur la créativité langagière dans les pratiques quotidiennes de communication, comme les sms, puis dans des écrits plus littéraires.

### Bibliothèque publique et universitaire

**Lundi 17 mars, à 18h30 et 20h15**, soirée composée en deux parties. La première partie est consacrée à Nicolas Couchepein qui présente son roman «Les Mensch». La seconde partie, à Valère Novarina, qui s'exprime sur le thème «La langue folle: où commence la folie, où commence la poésie?»

### Aula des Jeunes-Rives

**Vendredi 21 mars, 14 heures**, moment réservé pour la traditionnelle dictée de cette manifestation.

### Galerie YD

**Samedi 22 mars, 20h**, résultat de l'atelier mêlant slam, poésie et théâtre. Un groupe d'étudiants, non francophones, de l'Institut de langue et civilisation françaises de l'Université de Neuchâtel y participera. Cette soirée musicale sera suivie d'un concert des slameurs AbSTRAL compost et Vieux Loup de mer.

### Concours, jusqu'au 31 mars

**2014**, ouvert à tous. Le jeu se base sur dix mots de la francophonie: ambiancer - à tire-larigot - charivari - s'enlvrer - faribole - hurluberlu - ouf - timbré - tohu-bohu - zigzag. Les adeptes des jeux de mots et de sons ont la possibilité de marcher sur les traces de Michel Leiris en inventant leur propre glossaire. La remise des prix aura lieu en juin prochain lors d'une cérémonie festive.

**Programme complet, informations et renseignements sur [www.slff.ch](http://www.slff.ch)**

La chronique sportive de...

# Des jeunes au taquet !

Anne  
Kybourg



La 12<sup>e</sup> édition du Dance Contest du Landeron se tiendra vendredi 14 mars dès 18h30 au centre des deux Thielles. Un jury départagera les performances dansantes de onze équipes issues de toute la Suisse romande. Particularité de la manifestation: elle a été organisée de A à Z par 45 élèves du centre des deux Thielles.

Les élèves organisateurs sont encadrés par trois enseignants et deux personnes externes. «C'est un événement qui permet de responsabiliser les jeunes. Les coaches ne sont pas là pour faire le travail à leur place. Ce n'est que de la supervision», indique Olivier von Gunten, gestionnaire promotion et manifestations au Service des sports de la Ville de Neuchâtel et coach pour le Dance Contest.

## Expérience de vie

«Pour une fois, ce n'est pas les profs, qui gèrent. On doit se débrouiller seul», explique Leila Jeddi en charge des aspects administratifs de la manifestation. «Cela nous donne un aperçu des situations que l'on



Performances et démonstrations de danse se succéderont vendredi 14 mars au Landeron à l'occasion du Dance Contest.

pourra rencontrer plus tard dans notre vie», ajoute sa collègue Maude Pezzani. De la décoration au sponsoring en passant par la publicité, les 45 élèves organisateurs sont répartis dans différents secteurs. Le Dance Contest les confronte aux réalités de l'organisation événementielle.

La mise en place du Dance Contest s'inscrit dans le cadre des activités complémentaires facultatives. «Pour certains élèves, il s'agit d'une révélation. Ils participent parfois deux

années de suite au Dance Contest. Des années après, on en retrouve même dans l'organisation d'événements d'envergure», relève Olivier von Gunten.

## Se faire plaisir

Par ailleurs, les jeunes font preuve d'un véritable engouement pour la danse. Des danseurs confirmés ou occasionnels: il y a de la place pour tout le monde. «Il y a des critères techniques, mais ce que je veux voir avant tout ce sont des jeunes qui se font plai-

sir, et qui s'amuse», lance David Haerberli, membre du jury 2014. Des ateliers de hip-hop et de danse africaine seront proposés le lendemain du Dance Contest, le 15 mars, de 10 heures à 11h30 et de 15 heures à 16h30 au Centre des deux Thielles. Ouverts à tous, ces cours s'adressent aux danseurs de tous niveaux, même aux débutants.

Billetterie au kiosque du centre au Landeron ou sur [www.dancecontest.ch](http://www.dancecontest.ch)

A.K.

## A travers l'histoire



L'entrée ouest de la gare a connu de profondes transformations dans la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle. La création d'un parking souterrain en 1990 et le déplacement de la desserte des bus sur la place Blaise-Cendrars ont modifié l'accès au hall central abritant notamment les guichets. A droite, l'hôtel «Terminus» est devenu l'hôtel «Alpes et Lac» et a perdu ses tourelles d'angle. On distingue en partie l'hôtel «des Alpes» (dont l'architecture rappelait un chalet helvétique), détruit en 1959. Carte postale, milieu du XX<sup>e</sup> siècle, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte: Vincent Callet-Molin. Photographie actuelle: Stefano Iori.



**Enquêtes publiques**

Demande de la Société Haefliger & Kaeser SA, d'un permis de démolir un hangar et des voies de chemin de fer au chemin de Chantermerle, article 16857 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 14 mars au 28 avril 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Daniel A. Porret, architecte à Saint-Blaise (Bureau d'architecture Daniel A. Porret), d'un permis de construire pour l'agrandissement du bâtiment 31, chemin du Pré-Girard, article 10727 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de Monsieur Philip Pelletier. Les plans peuvent être consultés du 14 mars au 28 avril 2014, délai d'opposition.

Demande de la Société OPAN concept Neuchâtel SA à Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture du bâtiment 22, ruelle Vaucher, article 11772 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la CCAP Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 14 mars au 28 avril 2014, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire**



**Terre des hommes**

**Une solidarité qui porte ses fruits**

Les bénévoles de Terre des hommes proposent à la population neuchâteloise de s'engager lors de leur traditionnelle vente d'oranges

**samedi 15 mars à Neuchâtel,**

à la Migros des Portes-Rouges, à la Coop La Maladière et au centre-ville devant la fontaine de la Justice. Chaque orange vendue est un pas de plus vers l'accès facilité aux soins pour les enfants des zones défavorisées du monde. La totalité du produit de la vente des oranges contribue aux projets de santé que Terre des hommes mène dans 18 pays et qui bénéficient chaque année à 700'000 enfants et leurs familles.

**Renseignements: [www.tdh.ch/oranges](http://www.tdh.ch/oranges), tél. 079 817 93 72.**

Les oranges seront également vendues les 14 et 15 mars dans neuf autres localités du canton.

# La Ville officielle



**Concours**

**Rebaptiser un événement chocolaté**

La Ville de Neuchâtel et les artisans confiseurs de Neuchâtel vous invitent à participer à un concours pour trouver un nom porteur à une nouvelle fête annuelle consacrée au chocolat qui aura lieu pour la première fois du 1<sup>er</sup> au 8 novembre 2014. Cet événement gustatif et culturel se déroulera à Neuchâtel, terre où la tradition chocolatière est historique et où les artisans sont réputés. Le nom de l'événement devra être en relation avec le chocolat, attractif et ne pas être trop long.

Le gagnant du concours se verra offrir son poids en chocolat. Les propositions sont à envoyer

**jusqu'au 30 mars à minuit**

par courrier électronique à l'adresse [chocolat@ne.ch](mailto:chocolat@ne.ch) ou par courrier à Concours chocolat, Direction de la Culture, faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel.

Le gagnant sera désigné le 31 mars par un jury, puis avisé par écrit. Les gains ne pourront ni être convertis en espèces ni échangés. Le concours ne fera l'objet d'aucune correspondance. Le recours juridique est exclu.



**Ateliers des vacances de Pâques**

L'Atelier des musées vous invite à venir passer

**Pâques 2014 dans les musées et au Jardin botanique du 7 au 18 avril 2014**

**Jardin Botanique: « Cuisine aux fleurs » / Pour les enfants de 7 à 10 ans**  
Mardi 8 avril de 9h30 à 15h30

**Musée d'art et d'histoire: « Jouer, créer... gagner! »**  
*Pour les enfants de 4 à 6 ans, en duo (1 enfant + 1 adulte)*  
Mardi 8 avril de 10h à 11h30  
*Pour les enfants de 7 à 10 ans*  
Mardi 8 avril de 14h à 16h.

**Musée d'art et d'histoire: « L'art contemporain, c'est quoi? »**  
*Pour les enfants de 4 à 6 ans, en duo (1 enfant + 1 adulte)*  
Mercredi 9 avril de 10h à 11h30.  
*Pour les enfants de 7 à 9 ans*  
Mercredi 9 avril de 14h à 16h.

**Musée d'art et d'histoire: « L'Art à la carte? »**  
*Pour les enfants de 4 à 6 ans, en duo (1 enfant + 1 adulte)*  
Jeudi 10 avril de 14h à 15h30.  
*Pour les enfants de 7 à 10 ans*  
Jeudi 10 avril de 10h à 12h.

**Musée d'art et d'histoire: « Qui perd... gagne? » / Pour les enfants de 11 à 15 ans**  
Vendredi 11 avril, de 14h à 16h30.

**Muséum d'histoire naturelle: « Lièvre ou lapin? » / Pour les enfants de 4 à 6 ans**  
Mardi 15 avril de 10h à 12h ou mercredi 16 avril de 14h à 16h.

**Muséum d'histoire naturelle: « Cochon, canard, carotte et haricot! »**  
*Pour les enfants de 7 à 10 ans*  
Mardi 15 avril de 14h à 15h30.

**Muséum d'histoire naturelle: « Lynx, y es-tu? » / Pour les enfants de 7 à 10 ans**  
Mercredi 16 avril de 10h à 11h30.

**Renseignements et inscriptions: Atelier des musées, [www.atelier-des-musees.ch](http://www.atelier-des-musees.ch). Tél. 032 717 79 18, courriel: [atelier.musees.neuchatel@ne.ch](mailto:atelier.musees.neuchatel@ne.ch), présent sur Facebook « Atelier des musées ».**



**Soirée de jazz**

**Chapelle de l'Ermitage**

Le cadre magnifique de la chapelle de l'Ermitage accueillera

**samedi 15 mars 2014 de 18 à 21 heures**

une soirée apéro et raclette suivie d'un concert de jazz par le groupe Godjan.

**Entrée:** Fr. 20.-, pour les 6 à 16 ans, Fr. 10.- (en vente sur place).



**Divorce: Honni soit qui mâle y pense!**

Les cafés scientifiques consacrent leur prochain débat à « Divorce: Honni soit qui mâle y pense! ». Cette rencontre aura lieu

**Mercredi 19 mars, de 18h à 19h30**  
**Université de Neuchâtel, av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26, cafétéria**

Le taux de divorces est très élevé dans le Canton de Neuchâtel. La notion de faute n'étant plus retenue, les hommes sont sérieusement préférentiels du point de vue de la garde des enfants, de l'attribution du domicile familial, du calcul des pensions alimentaires et des déductions fiscales. La jurisprudence est-elle allée trop loin dans la défense des intérêts de la femme? Les enfants trouvent-ils leur compte dans l'expulsion pure et simple du père, suivie parfois d'aliénation parentale et de précarité économique? La mère a-t-elle avantage à vivre durablement dans la dépendance économique et à assumer seule l'éducation des enfants? La modification récente du Code civil suisse en faveur d'une autorité parentale conjointe signifierait-elle un premier pas vers l'égalité des genres en matière matrimoniale?

**Renseignements: tél. 032 718 10 40. Entrée libre. [www.unine.ch/cafescientifique](http://www.unine.ch/cafescientifique)**



**Travaux**

**Avenue de Bellevaux et rue Jaquet-Droz**

En raison de la reprise des travaux de réaménagement de surface et de réfection de chaussée à l'avenue de Bellevaux et à la rue Jaquet-Droz, des restrictions de circulation seront effectuées durant la période du

**10 mars au 18 avril 2014, sous réserve des conditions météorologiques.**

Merci par avance aux usagers de respecter la signalisation mise en place.

*La Direction de l'urbanisme*



## Programme cinéma pour la semaine du 12 au 18 mars

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920  
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

### APOLLO 1

**300 ANS : LA NAISSANCE D'UN EMPIRE - 3D**  
3<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 20h15, ve/sa 22h45, sa/di 15h30  
De Noam Murro.

**M. PEABODY ET SHERMAN : LES VOYAGES DANS LE TEMPS - 3D**

6<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 8 ans.  
VF me au ve, lu/ma 15h30, sa/di 13h30.  
Apollo 3: 2D, 5e semaine, VF me au ma 15h45.  
De Rob Minkoff.

### WEEK-ENDS

2<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma, 17h45.  
De Anne Villacèque.

### SUPERCONDRIAQUE

3<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 10 ans.  
VF di 11h00.  
Arcades: VF me au ma 15h45, 18h, 20h30.  
VF ve/sa 23h.  
De Dany Boon.

### APOLLO 2

#### THE GRAND BUDAPEST HOTEL

3<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 14 ans.  
VF sa/di 15h30, me, ve, di, ma 20h30, ve/sa 22h45, di 18h00.  
VO angl. s-t fr/all, me au ve, lu/ma 18h00, je, lu à 20h30.  
Apollo 3: VF sa, 18h, 20h30.  
De Wes Anderson.

#### LA GRANDE AVENTURE LEGO-3D

4<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 8 ans.  
VF me au ve, lu/ma 15h45, sa/di 13h15.  
Apollo 3: 2D, 4e semaine. VF sa/di 13h30.  
De Phil Lord et Chris Miller.

### WERTHER

Opéra du Métropolitain de New-York retransmis en direct.  
1<sup>er</sup> semaine, pour tous.  
VO s-t fr sa 18h.  
Musique: Jules Massenot. Direction musicale: Alain Altj-noglu. Mise en scène: Richard Eyre

### 12 YEARS A SLAVE

8<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF di 10h30.  
De Steve Mc Queen.

### APOLLO 3

#### NON-STOP

3<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF me au ve, di au ma 20h30.  
De Jaume Collet-Serra.

#### ONLY LOVERS LEFT ALIVE

2<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 16 ans.  
VO angl. s-t fr/all, me au ve, di au ma 18h.  
De Jim Jarmusch.

#### LE CROCODILE DU BOTSWANGA

4e semaine. 10 ans sug. 10 ans.  
VF ve/sa, 23h00.  
De Fabrice Eboué.

#### UN ÉTÉ A OSAGE COUNTY

3<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 16 ans.  
VO angl. s-t fr/all, di 10h45.  
De John Wells.

### ARCADES

#### LES TROIS FRÈRES, LE RETOUR

6<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 12 ans.  
VF sa/di, 13h30.  
De Pascal Légitimus.

### BIO

#### UN WEEK-END À PARIS

1<sup>er</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF me au ve, lu/ma 16h. VF me, ve au lu 20h30.  
La séance de mardi 20h30 est annulée  
De Roger Michell.

### DIPLOMATIE

2<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 14 ans.  
VF me, ve au ma, 18h30.  
De Volker Schlöndorff.

### FESTIVAL DU FILM VERT 2013

Je 18h30.  
Programmation complète et billetterie: www.festivaldufilmvert.ch

#### MINUSCULE - LA VALLÉE DES FOURMIS PERDUES - 2D

7<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 6 ans.  
Sans dialogues, sa/di 14h00.

#### LA BELLE ET LA BÊTE

5<sup>e</sup> semaine. 8 ans sug. 10 ans.  
VF sa/di 16h00.  
De Christophe Gans.

### REX

#### THE MONUMENTS MEN

1<sup>er</sup> semaine. 12 ans sug. 12 ans.  
VF me au ve, lu/ma 15h30. VF me, ve au ma 20h30.  
VF ve/sa 23h. VF sa/di 18h. VO angl. s-t fr/all me au ve, lu/ma 18h. VO angl. s-t fr/all je 20h30.  
De George Clooney.

#### VAMPIRE ACADEMY

2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF sa/di 15h30.  
De Mark Waters.

### STUDIO

#### N'IMPORTE QUI

1<sup>er</sup> semaine. 14 ans sug. 16 ans.  
VF me, ve au ma 15h, 20h30. VF ve/sa 23h.  
De Raphaël Frydman.

#### CONNAISSANCE DU MONDE - LA SUISSE

1<sup>er</sup> semaine. Pour tous.  
VF je 16h, 20h.  
De Pierre Dubois.

#### DANS L'OMBRE DE MARY

2<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 10 ans.  
VF me, ve au di, ma 17h45. VO angl. s-t fr/all lu 17h45  
De Ian Collie.

### QUEEN KONG CLUB - CINÉMA MINIMUM

#### METEORA

Me 19.03, 20h, 16 ans sug. 16 ans.  
De Spiros Stathouloupoulos.



## Agenda pratique

### Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

#### Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline  
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

#### Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz  
(numéro général et urgences), tél. 032  
886 00 00.

## Services publics

**Réseau d'échange réciproque des savoirs**, propose d'échanger gratuitement nos savoirs (langues, musique, informatique, cuisine, jardinage, etc.). Il est ouvert à tous les âges et nationalités, hommes et femmes et permet d'apprendre, de faire la fête, de visiter des entreprises et de tisser des liens. Renseignements: Josiane Murith, tél. 032 731 78 52.

## Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

## NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: [www.nomad-ne.ch](http://www.nomad-ne.ch).

## Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

## Les services religieux

### Cultes du dimanche 16 mars (Carême II)

#### Paroisse réformée évangélique

Sud:

**Collégiale:** 10h, culte avec sainte cène, M. C. Allemann, garderie et école du dimanche à Collégiale 3

**Temple du Bas:** 10h15, culte avec sainte cène

je 13.03, à 10h, méditation, salle du refuge

Nord:

**Ermitage:** Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

**Valangines:** 9h30, culte avec sainte cène.

Est:

**La Coudre:** 10h, culte avec sainte cène.

**Chaumont:** 11h15, culte avec sainte cène.

**Portalès:** 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche du mois.

### Eglises catholiques romaines

#### Célébration du 16 mars

**Notre-Dame:** sa à 17h, messe en portugais; di à 10h et 18h, messes

**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** pas de messe

**Serrières, église Saint-Marc:** sa à 17h messe; di à 10h15, messe en italien

**La Coudre, Saint-Norbert:** sa à 18h30, messe; di à 17h messe en latin

**Chapelle de La Providence:** sa à 16h30, messe en croate; di à 11h30, messe en polonais

**Hôpital Pourtalès:** di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche du mois

### Eglise catholique chrétienne

**Eglise St-Pierre** (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 16.03, à 10h, messe 2<sup>e</sup> dimanche de carême.



## Imprimessum

### Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

### Direction:

Rémy Voirol, chancelier

### Rédaction:

Anne Kybourg, journaliste  
Thomas Nussbaum, journaliste stagiaire

### Illustration:

Stefano Iori, photographe

### Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

### Contact:

- Téléphone: 032 717 77 09
- Télécopie: 032 717 77 10
- E-mail: [bulletinofficiel@ne.ch](mailto:bulletinofficiel@ne.ch)

### Internet:

[www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch)

### Mise en page:

Cathy Ecabert

### Impression:

Imprimerie H. Messellier S.A., Neuchâtel

### Tirage:

22'000 exemplaires



## L'instantané de Stefano Iori...



... Ombre chinoise

# Publicité

**EMERY** Ecoute Respect Disponibilité  
**Pompes funèbres**

Ecoute et empathie pour conseiller les familles

**032 841 18 00** 24h/24

Conseils personnalisés en prévoyance funéraire

**Neuchâtel - Colombier**

O2DANCE  
ENJOY QUALITY

ChachaRock  
Salsa Rumba  
Merengue  
Valse Jive  
Tango Foxtrott

PLUS D'INFOS: 076 525 34 07 - [WWW.FACEBOOK.COM/O2DANCE.CH](http://WWW.FACEBOOK.COM/O2DANCE.CH)

EXPOSITION  
**VILLE DE NEUCHÂTEL**  
CENTRE ET RIVES



**DU 8 MARS AU 6 AVRIL 2014**  
EXPOSITION PARTICIPATIVE

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE NEUCHÂTEL  
DU MARDI AU DIMANCHE 10H-18H / ENTRÉE GRATUITE

Exposition de projets d'urbanisme dans trois secteurs: Jeunes-Rives, Port-Plagat et Centre-Ville. La Ville de Neuchâtel lance à cette occasion une vaste démarche participative pour associer habitants et usagers aux futurs aménagements publics.

[www.expo-ne.ch](http://www.expo-ne.ch)



**Assiette du jour à 6 €uros !**



**Réouverture le lundi 3 mars 2014**

**Bateau restaurant du lundi au vendredi  
à midi sur le « Fribourg »  
à quai au port de Neuchâtel**



Réservez sur [www.navig.ch](http://www.navig.ch) / 032 729 96 00

 **CAP GOURMAND**  
Traiteur • Events • Navigation

Taux : € 6 = CHF 7.20

 **Navigation**  
Lait de Neuchâtel et Montal 100%



Hélène Langevin raconte à des élèves neuchâtelois l'histoire de ses grands-parents, Pierre et Marie Curie

# Sur les pas d'une famille exceptionnelle

Hélène Langevin-Joliot, âgée de 86 ans, était de passage la semaine dernière à Neuchâtel. Invitée par l'association N'terractive, la physicienne française a rencontré jeudi dernier à l'auditoire de Microcity 141 élèves neuchâtelois de 10 et 11<sup>e</sup> années. Elle leur a conté l'histoire de ses grands-parents, Pierre et Marie Curie, connus pour avoir décroché un prix Nobel de physique en 1903 pour leurs travaux de recherche sur les radiations. Elle a aussi parlé de ses parents, Frédéric et Irène Joliot, dont on fête en 2014 leur découverte sur la radioactivité artificielle pour laquelle ils ont reçu le Prix Nobel de chimie en 1935. Rencontre avec une grande dame du monde des sciences.

## Quels souvenirs gardez-vous de vos grands-parents, Pierre et Marie Curie ?

Mon grand-père est décédé en 1906, avant ma naissance. Quant à ma grand-mère, elle est morte en juillet 1934. Je n'avais tout juste pas 7 ans. Je me souviens la voir dans le Jardin du Luxembourg. Elle venait me voir trotter. Mes parents m'emmenaient à son appartement. Ce n'était pas le style d'avoir une révérence spéciale en sa faveur : elle était comme n'importe quelle autre grand-mère. J'ai pu voir une vidéo, dans laquelle elle me tient par la main le long de l'eau en Bretagne. J'ai retrouvé deux bouts de films et des photos, mais comme dans n'importe quelle famille, l'attention est centrée



sur le bout de chou. On n'a pas l'idée de prendre la grand-mère en photo. Aujourd'hui, lorsque des parents me montrent leur petit en photo, je leur dis d'en prendre avec les grands-parents. Ils n'ont pas ce réflexe, mais cela fera plaisir aux enfants plus tard.

## Que reprenez-vous de leur parcours ?

L'un et l'autre ont des parcours complètement différents. Pierre Curie



Ce sont 141 élèves neuchâtelois, âgés de 14 à 16 ans, qui ont participé à une matinée de découvertes avec la physicienne française, Hélène Langevin.

a étudié plusieurs phénomènes physiques avant de s'intéresser à la radioactivité. Il fait partie de ces hommes, qui ont vu en Marie une fille qui sortait du lot, notamment par sa passion pour les sciences. Il le dit dans une lettre pour essayer de la convaincre de rester à Paris. Il écrivait : « Comme il serait beau de passer une vie l'un près de l'autre, hypnotisés par nos rêves : votre rêve patriotique, notre rêve humanitaire et notre rêve scientifique. » La découverte du radium marque beaucoup l'époque. Aujourd'hui, elle est devenue mythique, et centrée uniquement sur Marie. Mon grand-père a fait ce qu'il fallait pour que le mérite de son épouse soit reconnu. C'est ce qui a été transmis à mes parents. Par ailleurs, Marie avait cette formule : « J'ai donné beaucoup de temps à la science. » Elle n'a pas sacrifié sa vie pour la science.

## Etant enfant, que souhaitiez-vous devenir ?

A l'âge de 8-10 ans, il était complètement évident que je serais une femme de travail, que j'aurais un métier. A cette période, la large majorité des femmes restaient à la maison.

## Comment votre intérêt pour la science s'est-il développé ?

Comme toutes les filles, j'ai joué à la poupée, mais je faisais aussi d'autres jeux de construction. J'avais fait croître un cristal. Je menais mes expériences comme un petit chimiste.

## Comment vos parents ont-ils influencé votre carrière ?

Mes parents n'ont pas eu une influence directe sur ma carrière. J'ai été à l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de Paris. J'ai mis les pieds dans un laboratoire, et il

se trouve que c'était celui de mon père. A l'époque, c'était parfaitement normal, mais ça ne l'aurait pas été aujourd'hui. Les professeurs faisaient encore les amphithéâtres pour aller chercher les meilleurs étudiants, puis on entrait dans les laboratoires comme stagiaires. C'est une époque de gros démarrages.

## Comment la place des femmes dans le domaine des sciences a-t-elle évolué ?

Elle a évolué beaucoup plus vite en France que dans les pays anglo-saxons, et qu'en Allemagne où la situation était bien pire. Mais cela va plus loin que la science. Aux Etats-Unis et dans les pays anglo-saxons, il existait des mouvements féministes beaucoup plus puissants qu'en France. Dans ces pays, les femmes pouvaient étudier dans des universités, qui leur étaient exclusivement réservées. Quand on partait en tant que chercheur à l'étranger, on comptait 20 à 25% de femmes. Dans les conférences, il y avait une dizaine de femmes sur 500 participants. Sur ces dix femmes, la moitié était française et l'autre italienne et espagnole. C'est curieux, car ce n'était pas les pays où les mouvements féministes étaient les plus importants. Ma grand-mère avait une amie féministe anglaise, très engagée, qui a fait de la prison en Angleterre. Le droit de vote pour les femmes est arrivé très tard. L'objectif général consistait à donner accès aux femmes à toutes les professions, et surtout intellectuelles. Aujourd'hui, il reste encore du chemin à faire. On fait du volontarisme pour rattraper le retard à l'Académie des sciences. Mais il n'y a pas de miracle et rien ne sert de s'agiter. Les progrès vont doucement, car les choses sont difficiles, et dépendent de la situation géné-

rale. La compétition, qui règne tous azimuts, ne sert pas les femmes, mais cela fait partie de la société actuelle.

## C'est votre deuxième passage à Neuchâtel. Quels souvenirs vous restent-il du premier ?

Je suis venue à Neuchâtel en août 1944 (ndlr : le père d'Hélène Langevin était dans la Résistance, d'où leur venue en Suisse). J'ai très peu de souvenirs de la région. Nous sommes arrivés clandestinement par Porrentruy. Nous avons dormi sur la paille au Château de Porrentruy. Quand le préfet a vu nos noms sur la liste de réfugiés, il est venu nous rendre visite et nous a hébergés chez lui. Nous allions rendre visite au physicien Paul Langevin, qui était hébergé par un professeur de Neuchâtel. Je me rappelle être arrivée dans un appartement. J'ai plus été frappée par la rencontre que par la ville. Nous sommes allés ensemble à La Chaux-de-Fonds et au bord du Doubs. Le fait de revenir à Neuchâtel me fait un petit quelque chose. Cela a peut-être joué un rôle dans ma décision d'accepter l'invitation de l'association N'terractive.

Anne Kybourg



## Une famille éminemment scientifique

Née en 1927 à Paris, Hélène Langevin-Joliot est issue d'une famille éminemment scientifique. Fille de Frédéric et Irène Joliot-Curie (prix Nobel de chimie en 1935) et petite-fille de Pierre Curie (prix Nobel de physique en 1903) et de Marie Curie (prix Nobel de physique en 1903 et prix Nobel de chimie en 1911), elle est la sœur de Pierre Joliot, biologiste et membre de l'Académie des sciences. En 1948, elle a épousé le physicien Michel Langevin, petit-fils de Paul Langevin, physicien connu pour ses travaux sur le magnétisme. Physicienne et ingénieure de l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de Paris, Hélène Langevin-Joliot a dirigé la division de physique nucléaire de l'Institut de physique nucléaire de l'université de Paris-Sud Orsay en France. Elle est également docteur ès sciences et directrice de recherche émérite du Conseil national de la recherche scientifique.